

## Décisions municipales

Compte rendu des principales décisions du dernier conseil municipal.

Un poste d'adjoint a été créé et Christelle Courtois-Sabarthès a été élue.

Élection des membres de la commission d'appel d'offres : Paul Salvan et Jean-Michel Maurel sont titulaires et Manuel Goncalvès et Frédéric Maixandau sont suppléants.

Taux d'imposition 2020 : la taxe d'habitation a été fixée à 11.09 %, la taxe foncière sur le bâti à 18.32 % et la taxe foncière sur le non bâti à 77.96 %.

Désignation des délégués au SIAEP du Pas du Sant : Régis Dejean et Alain Limes.

Régularisation de l'attribution des subventions aux associations : suivant avis de la Trésorerie, les associations ont reçu les mêmes subventions que l'année dernière.

## MJC : bientôt la reprise

Le programme de la MJC a été dévoilé et distribué dans les boîtes aux lettres des habitants. Une trentaine d'activités est proposée pour cette rentrée 2020-2021. Les inscriptions sont fixées au jeudi 28 août et vendredi 29 août de 18 h à 19 h 30 avec certificat médical de moins de 3 mois à la salle Fonségur. Le début des activités est prévu le 7 septembre. Le tarif de la carte MJC est de 11 € pour les moins de 18 ans et de 18 € pour les adultes.

20/08/2020